

**Corporation de la municipalité de
Nipissing Ouest**

**Rapport de l'auditeur indépendant et
Rapport financier**

31 décembre 2024

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Rapport financier

31 décembre 2024

Rapport de la direction

Rapport de l'auditeur indépendant

État consolidé de la situation financière	1
État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé	2
État consolidé des flux de trésorerie	3
État consolidé de la variation de la dette nette	4
Notes afférentes aux états financiers consolidés	5-27

Fonds d'entretien des cimetières

Rapport de l'auditeur indépendant

État de la continuité	31
État de la situation financière	32
Note afférente aux états financiers	33

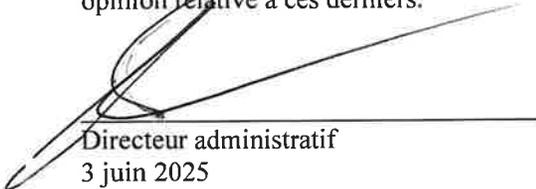
Responsabilité de la direction quant aux états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de la Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest (la « municipalité ») sont la responsabilité de la direction de cette dernière. Ils ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables Professionnels Agréés du Canada, comme précisé dans la note 1 des états financiers consolidés.

La préparation des états financiers consolidés fait nécessairement appel à des estimations fondées sur le jugement de la direction, en particulier lorsque des opérations qui touchent la période comptable en cours ne peuvent pas être finalisées avec certitude avant de futures périodes.

La direction de la municipalité dispose de mécanismes de contrôle interne destinés à fournir l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés, que les opérations effectuées sont autorisées et enregistrées dans le respect des exigences conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables Professionnels Agréés du Canada, et qu'une information financière fiable est en tout temps disponible aux fins de l'établissement des états financiers consolidés. Ces mécanismes sont soumis à la surveillance et à l'évaluation de la direction. Les membres du conseil se réunissent avec la direction et l'auditeur externe pour examiner les états financiers consolidés et discuter de toutes questions importantes touchant la présentation des données financières ou le contrôle interne avant l'approbation des états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été audités par Baker Tilly SNT s.r.l., auditeur externe indépendant nommé par la municipalité. Le rapport de l'auditeur indépendant décrit les responsabilités de l'auditeur, l'étendue de leur examen des états financiers consolidés de la municipalité auxquels il est joint et leur opinion relative à ces derniers.



Directeur administratif
3 juin 2025



Trésorière
3 juin 2025

Baker Tilly SNT LLP / s.r.l.

1850 Bond, Unit / Unité A

North Bay, ON, Canada P1B 4V6

T: +1 705.494.9336

F: +1 705.494.8783

www.bakertilly.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil, résidents et contribuables de la Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, et les états consolidés des résultats et de l'excédent accumulé, des flux de trésorerie, et de la variation de la dette nette pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest au 31 décembre 2024, ainsi que ses résultats d'exploitation consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

ACCOUNTING • TAX • ADVISORY

Baker Tilly SNT LLP is a member of Baker Tilly Canada Cooperative, which is a member of the global network of Baker Tilly International Limited. All members of Baker Tilly Canada Cooperative and Baker Tilly International Limited are separate and independent legal entities.

COMPTABILITÉ • FISCALITÉ • SERVICES-CONSEILS

Baker Tilly SNT s.r.l. est membre de la Coopérative Baker Tilly Canada, qui fait partie du réseau mondial Baker Tilly International Limited. Les membres de la Coopérative Baker Tilly Canada et de Baker Tilly International Limited sont tous des entités juridiques distinctes et indépendantes.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes canadiennes d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés (suite)

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés à l'égard de l'information financière des entités ou les activités économiques de l'entité afin d'exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous sommes uniquement responsables en matière de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

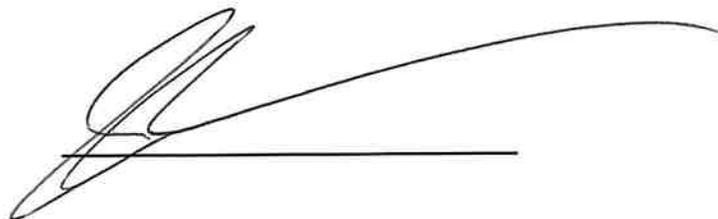
North Bay, Ontario
Le 3 juin 2025

Baker Tilly SNT s.r.l.
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS,
EXPERTS-COMPTABLES AUTORISÉS

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest
État consolidé de la situation financière
31 décembre 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	22 575 181 \$	20 328 767 \$
Taxes à recevoir	3 465 239	2 938 895
Comptes à recevoir (note 5)	5 762 910	4 961 029
Autres actifs à court terme	<u>416 215</u>	<u>265 659</u>
	<u>32 219 545</u>	<u>28 494 350</u>
Passifs		
Comptes à payer et frais courus (note 6)	11 649 379	8 759 532
Revenus reportés - autres (note 7)	2 175 309	2 595 601
Revenus reportés - fonds de réserve obligatoires (note 8)	531 150	973 121
Dettes municipales (note 9)	24 579 860	28 334 349
Avantages sociaux futurs à payer (note 10)	860 693	932 278
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 11)	<u>6 226 904</u>	<u>6 158 681</u>
	<u>46 023 295</u>	<u>47 753 562</u>
Dettes nettes	<u>(13 803 750)</u>	<u>(19 259 212)</u>
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 12)	156 992 306	152 603 515
Dépenses payées d'avance	283 704	259 367
Stocks	<u>290 554</u>	<u>262 631</u>
	<u>157 566 564</u>	<u>153 125 513</u>
Excédent accumulé (note 13)	<u>143 762 814 \$</u>	<u>133 866 301 \$</u>
Engagements (note 14)		
Éventualités (note 15)		

Approuvée par:

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

	2024		2023
	<u>Budget</u> (non audité)	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Revenus			
Imposition nette	23 242 339 \$	23 197 618 \$	22 130 602 \$
Frais d'utilisation	18 032 172	18 197 305	17 602 227
Subventions et transferts des gouvernements - provinciaux	16 655 478	17 451 327	15 113 387
Subventions et transferts des gouvernements - fédéraux	63 543	39 145	32 202
Autres	3 618 341	4 315 380	4 391 790
Total des revenus	<u>61 611 873</u>	<u>63 200 775</u>	<u>59 270 208</u>
Dépenses (note 23)			
Administration générale	3 679 658	3 662 225	3 396 709
Services de protection	6 972 660	6 916 111	6 522 370
Services de transports	8 923 125	8 704 259	8 774 255
Services environnementaux	13 824 234	12 951 666	11 982 342
Services de santé	534 772	509 594	499 835
Services sociaux et de la famille	19 074 281	19 017 088	17 284 610
Services récréatifs et culturels	6 374 327	6 122 580	5 923 754
Planification et développement	1 243 808	1 013 533	850 789
Total des dépenses	<u>60 626 865</u>	<u>58 897 056</u>	<u>55 234 664</u>
Excédent de l'exercice avant autres éléments	985 008	4 303 719	4 035 544
Autres éléments			
Subventions et transferts des gouvernements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles - provinciaux	4 165 033	3 603 207	1 990 530
Subventions et transferts des gouvernements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles - fédéraux	<u>2 725 117</u>	<u>1 989 587</u>	<u>1 011 913</u>
Excédent de l'exercice	7 875 158	9 896 513	7 037 987
Excédent accumulé au début de l'exercice	<u>133 866 301</u>	<u>133 866 301</u>	<u>126 828 314</u>
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	<u>141 741 459</u> \$	<u>143 762 814</u> \$	<u>133 866 301</u> \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest
État consolidé des flux de trésorerie
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Activités de fonctionnement		
Excédent de l'exercice	9 896 513 \$	7 037 987 \$
Flux de trésorerie et équivalents de trésorerie provenant de (affectés aux)		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	7 224 242	8 178 414
Gain sur la disposition d'immobilisations corporelles	(154 428)	(717 438)
Diminution des avantages sociaux futurs à payer	(71 585)	(1 635 185)
Charge de désactualisation	68 223	71 349
Augmentation des taxes à recevoir	(526 344)	(834 832)
Augmentation des comptes à recevoir	(801 881)	(1 616 496)
Diminution (augmentation) des autres actifs à court terme	(150 556)	293 599
Augmentation des comptes à payer et frais courus	2 889 847	563 782
Augmentation (diminution) de revenus reportés - autres	(420 292)	677 319
Augmentation (diminution) de revenus reportés - fonds de réserve obligatoires	(441 971)	334 446
Augmentation des dépenses payées d'avance	(24 337)	(20 798)
Augmentation des stocks	(27 923)	(34 255)
Flux de trésorerie et équivalents de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	<u>17 459 508</u>	<u>12 297 892</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(11 654 882)	(8 342 840)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	196 277	752 287
Flux de trésorerie et équivalents de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	<u>(11 458 605)</u>	<u>(7 590 553)</u>
Activités de financement		
Remboursement de la dette municipale	(3 754 489)	(3 679 452)
Flux de trésorerie et équivalents de trésorerie affectés aux activités de financement	<u>(3 754 489)</u>	<u>(3 679 452)</u>
Augmentation de trésorerie et équivalents de trésorerie	2 246 414	1 027 887
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>20 328 767</u>	<u>19 300 880</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u><u>22 575 181</u></u> \$	<u><u>20 328 767</u></u> \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

État consolidé de la variation de la dette nette

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

	2024		2023
	Budget (non audité)	Réel	Réel
Excédent de l'exercice	7 875 158 \$	9 896 513 \$	7 037 987 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	7 222 797	7 224 242	8 178 414
Gain sur la disposition d'immobilisations corporelles	-	(154 428)	(717 438)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(15 571 361)	(11 654 882)	(8 342 840)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	-	196 277	752 287
Variation des dépenses payées d'avance	-	(24 337)	(20 798)
Variation des stocks	-	(27 923)	(34 255)
Diminution de la dette nette	(473 406)	5 455 462	6 853 357
Dette nette au début de l'exercice	(19 259 212)	(19 259 212)	(26 112 569)
Dette nette à la fin de l'exercice	(19 732 618) \$	(13 803 750) \$	(19 259 212) \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés de la municipalité ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables Professionnels Agréés du Canada. Puisque la détermination précise de certains actifs et passifs dépend des événements futurs, la préparation des états financiers consolidés exige l'établissement d'estimations et d'hypothèses. Ces estimations et hypothèses ont été faites en utilisant des jugements prudents.

(a) Principe de consolidation

- (i) Ces états financiers consolidés comprennent les comptes des actifs financiers, des passifs, des actifs non financiers, de l'excédent accumulé, des revenus et des dépenses de la municipalité ainsi que des activités de tous les comités du Conseil, le Conseil de la bibliothèque publique de Nipissing Ouest, la Production d'énergie électrique du Nipissing Ouest ltée, la Distribution d'énergie électrique du Nipissing Ouest ltée et Les Services environnementaux de Nipissing Ouest.

Tous les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses interfonds ont été éliminés.

- (ii) Les activités dans les conseils locaux mixtes sont comptabilisées en utilisant la méthode de consolidation proportionnelle. Selon cette méthode, la quote-part de la municipalité des revenus, des dépenses, des actifs et des passifs de ces conseils locaux mixtes est inscrite dans les postes correspondants des états financiers consolidés de la municipalité. Le conseil local mixte suivant est présenté selon la méthode de consolidation proportionnelle :

Foyer pour les personnes âgées de Nipissing Ouest

La quote-part de la municipalité du Foyer pour les personnes âgées de Nipissing Ouest était de 77,26% pour 2024 (77,11% pour 2023).

- (iii) Entités non consolidées

Les conseils locaux mixtes suivants ne sont pas consolidés :

Conseil d'administration des services sociaux du district de Nipissing
Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound

- (iv) Comptabilisation des transactions des conseils scolaires

La municipalité est tenue de collecter et de remettre les prélèvements de soutien d'éducation au nom des conseils scolaires de la région pour couvrir les coûts des résidences et autres bâtiments. La municipalité n'a pas de juridiction ou de contrôle sur les opérations des conseils scolaires. Par conséquent, l'imposition, les autres revenus, les dépenses, les actifs et les passifs reliés aux activités des conseils scolaires ne sont pas reflétés dans l'excédent accumulé de ces états financiers consolidés.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

1. Principales méthodes comptables (suite)

(a) Principes de consolidation (suite)

(v) Fonds d'entretien des cimetières

Les fonds d'entretien des cimetières et leurs opérations administrées par la municipalité ne sont pas consolidés, mais ils sont présentés séparément dans les états de la continuité et de la situation financière du fonds d'entretien des cimetières.

(b) Principes de comptabilité

(i) Comptabilité d'exercice

Selon la méthode de comptabilité d'exercice, les revenus sont constatés à mesure qu'ils sont gagnés et qu'ils sont mesurables, et les dépenses sont constatées lorsqu'elles sont engagées et qu'elles peuvent être mesurées par suite à la réception des biens ou des services et à la création d'une obligation légale de payer.

(ii) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la municipalité consiste à présenter dans les trésorerie et équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou celles qui sont facilement convertibles en espèces.

(iii) Revenus reportés

Les revenus reportés représentent des frais des usagers et des honoraires qui sont collectés pour des services à rendre. Les revenus sont constatés dans la période où les services sont rendus.

(iv) Revenus reportés - fonds de réserve obligatoires

La municipalité reçoit certaines subventions, des transferts et d'autres revenus en vertu de la législation. Ces fonds, par leur nature, sont limités dans leur utilisation et, jusqu'à ce qu'ils soient appliqués à des dépenses spécifiques, sont comptabilisés comme des revenus reportés. Les montants affectés à des dépenses admissibles sont comptabilisés en tant que revenus au cours de l'exercice où ils sont dépensés.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

1. Principales méthodes comptables (suite)

(b) Principes de comptabilité (suite)

(v) Avantages sociaux futurs des employés

La municipalité verse des contributions au fonds du régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS), lequel est un régime de retraite à employeurs multiples à prestations déterminées pour les membres de son personnel avec les contributions incluses comme dépenses. Le coût des autres régimes de retraite est déterminé selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et basé sur les hypothèses les plus probables formulées par la direction quant à l'âge de retraite des employés et aux coûts prévus des soins de santé. Les obligations au titre des autres régimes de retraite sont actualisées d'après les taux d'intérêt courants du marché des obligations à long terme.

(vi) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations représentent les obligations juridiques afférentes à la mise hors service d'une immobilisation corporelle résultant de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de son utilisation normale.

Le passif associé à une obligation de mise hors service d'une immobilisation est évalué en fonction de la meilleure estimation du montant nécessaire pour remédier au passif à la date des états financiers consolidés, dans la mesure où tous les critères de comptabilisation sont respectés.

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une obligation juridique pour la municipalité d'engager des coûts en rapport avec une immobilisation corporelle spécifique, lorsque l'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu, lorsque des avantages économiques devront être abandonnés afin de remédier le passif et lorsqu'une estimation raisonnable de ce montant peut être effectuée. La meilleure estimation du passif comprend tous les coûts directement attribuables à l'assainissement de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, en fonction de l'information la plus fiable disponible à la date de clôture applicable. Lorsque les flux de trésorerie sont attendus sur des périodes futures, le passif est comptabilisé en utilisant la technique de la valeur actualisée.

Lorsqu'un passif au titre d'une obligation de mise hors service d'une immobilisation est initialement comptabilisé, un ajustement correspondant de l'immobilisation corporelle correspondante est également comptabilisé. Dû à l'écoulement du temps au cours de plus d'une période, la valeur comptable du passif est ajustée pour refléter les charges de désactualisation encourues au cours de la période considérée. Cette charge permet de s'assurer que la valeur temporelle de l'argent est prise en compte lors de la comptabilisation des passifs en cours à chaque date de clôture. Les coûts de mise hors service des immobilisations corporelles capitalisées sont également amortis simultanément sur la même base que l'actif sous-jacent auquel ils se rapportent.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

1. Principales méthodes comptables (suite)

(b) Principes de comptabilité (suite)

(vi) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

Lors de l'assainissement, la municipalité décomptabilise le passif qui a été établi. Dans certaines circonstances, des gains ou des pertes peuvent être encourus lors du règlement, liés à l'évaluation continue du passif et aux estimations correspondantes qui ont été faites et qui sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé.

(vii) Informations sectorielles

La municipalité présente les informations sectorielles sur ses secteurs fonctionnels et programmes dans ses états financiers consolidés d'une manière semblable à celle utilisée dans le Rapport d'information financière de l'Ontario. Ces secteurs fonctionnels représentent des secteurs d'activités pour la municipalité :

Administration générale

Le secteur de l'administration générale comprend le Conseil, l'administration et l'évaluation foncière de l'Ontario.

Services de protection

Le secteur de services de protection comprend les services de police, d'incendie et d'autres services de sécurité publique.

Services de transports

Le secteur de services de transports est responsable pour l'entretien des routes, les ponceaux, les ponts, le déneigement et le déglçage, les panneaux indicateurs, les signaux et les lampadaires.

Services environnementaux

Le secteur de services environnementaux inclut l'approvisionnement en eau et la distribution, le traitement des eaux usées, la collecte des déchets et le recyclage et la production de l'énergie électrique.

Services de santé

Le secteur des services de santé comprend les services de santé publique et de cimetières.

Services sociaux et de la famille

Le secteur des services sociaux et de la famille comprend l'aide sociale, les soins de longue durée, les services paramédicaux, les logements sociaux et les services de garde d'enfant.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

1. Principales méthodes comptables (suite)

(b) Principes de comptabilité (suite)

(vii) Informations sectorielles (suite)

Services récréatifs et culturels

Le secteur des services récréatifs et culturels inclut les services liés aux parcs, aux activités récréatives, les installations récréatives, la culture et les services de bibliothèque.

Planification et développement

Le secteur de planification et du développement gère l'aménagement dans le cadre des projets résidentiels et commerciaux ainsi que les services liés à l'élaboration des programmes de développement économique de la municipalité.

Pour chaque secteur présenté, les revenus et les dépenses représentent à la fois les montants directement attribuables au secteur et les montants qui sont répartis sur une base raisonnable. Certaines méthodes de répartition sont utilisées dans la préparation de l'information financière sectorielle. Les impôts, les paiements tenant lieu d'impôts et certains transferts publics inconditionnels sont répartis sur la base des dépenses de chaque secteur en proportion des dépenses municipales totales.

(viii) Actifs non financiers

Les actifs non financiers ne sont pas disponibles pour acquitter des dettes existantes et sont détenus à des fins de prestations de services. Ils ont une durée de vie utile dépassant un an et ne sont pas destinés à la vente dans le cours normal des opérations. La variation des actifs non financiers au cours de l'année avec l'excédent de l'exercice forme les composantes de l'état consolidé de la variation de la dette nette.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

1. Principales méthodes comptables (suite)

(b) Principes de comptabilité (suite)

(viii) Actifs non financiers (suite)

(i) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et comprennent tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, à l'activité de la construction, au développement ou à la mise en valeur, ainsi que le coût des activités mis hors de service imposé par la loi ou par contrat. Les immobilisations moins la valeur résiduelle sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire selon leur durée de vie utile aux taux suivants :

Améliorations au terrain	10 à 20 ans et durée résiduelle estimative
Routes et ponts	20 à 60 ans
Immeubles	50 ans
Machines et équipements	5 à 25 ans
Véhicules	3 à 15 ans
Systèmes des eaux et des égouts	30 à 100 ans
Fournitures et meubles	5 à 20 ans
Matériel et logiciels	3 à 10 ans

L'amortissement commence le premier mois après que l'immobilisation corporelle est complète et prête pour le service.

Les immobilisations en construction ne sont pas amorties jusqu'à ce que l'actif soit disponible pour un usage productif.

Les immobilisations corporelles reçues comme apports sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de réception et sont comptabilisées comme revenus.

(ii) Stocks

Les stocks détenus pour consommation sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement.

(iii) Dépenses payées d'avance

Les dépenses payées d'avance représentent les montants versés au titre d'un bien ou d'un service qui n'a pas été reçu. La dépense est comptabilisée au moment que le bien est reçu ou que le service est rendu.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

1. Principales méthodes comptables (suite)

(b) Principes de comptabilité (suite)

(ix) Impôts fonciers et autres revenus

La facturation des impôts fonciers est préparée par la municipalité en se basant sur les rôles d'évaluations publiés par la société d'évaluation foncière des municipalités (SÉFM) selon la loi régissant les municipalités, 2001. Le conseil municipal établit les taux d'imposition sur une base annuelle, incorporant les montants pour les services locaux et les montants à recouvrer pour le compte des conseils scolaires au nom de la Province de l'Ontario.

Une partie normale du processus d'imposition est l'émission de rôles d'évaluation supplémentaire qui donnent des informations à jour concernant les changements dans l'évaluation foncière. Dès la réception d'un rôle d'évaluation supplémentaire, la municipalité calcule les impôts fonciers qui s'appliquent et prépare les factures d'impôt supplémentaires. Les revenus d'imposition sont comptabilisés au moment où les factures d'impôts sont émises.

Les évaluations et les impôts fonciers connexes sont susceptibles d'appel. Les ajustements aux impôts fonciers par suite d'un appel sont comptabilisés lorsque le résultat du processus d'appel est connu ou sont fondés sur les meilleures estimations de la direction.

La municipalité a le droit de percevoir des intérêts et des pénalités sur les impôts en retard. Ces revenus sont comptabilisés au cours de la période pendant laquelle les intérêts et les pénalités sont imposés.

Les frais d'utilisation sont comptabilisés dans la période à laquelle les revenus se rapportent.

Les autres revenus sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés. Les amendes et les frais d'utilisation sont comptabilisés à mesure qu'ils sont reçus.

(x) Subventions et transferts des gouvernements

Les subventions et transferts des gouvernements sont comptabilisés dans les états financiers consolidés à titre de revenus dans la période où les événements donnant lieu aux transferts se produisent, à condition que les transferts soient autorisés, que les critères d'éligibilité soient remplis et que des estimations raisonnables des montants peuvent être effectuées. Les transferts sont constatés comme revenus reportés lorsque les stipulations relatives au transfert donnent lieu à un élément de passif. Les transferts sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats lorsque les stipulations donnant lieu au passif sont réglées.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

1. Principales méthodes comptables (suite)

(b) Principes de comptabilité (suite)

(xi) Utilisation des estimations

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige l'établissement d'estimations et d'hypothèses de la part de la direction. Ces estimations et hypothèses sont basées sur la meilleure information et le jugement de la direction, et peuvent différer significativement des résultats actuels.

(xii) Instruments financiers

Les instruments financiers sont classés à la juste valeur ou au coût après amortissement.

Les instruments financiers classés au coût après amortissement comprennent la trésorerie et équivalents de trésorerie, les taxes à recevoir, les comptes à recevoir, les comptes à payer et frais courus et la dette municipale. Ils sont évalués initialement à leur juste valeur et ensuite comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins la dépréciation. Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable de l'instrument.

2. Incertitude relative à la mesure

Certains éléments comptabilisés dans les états financiers consolidés sont sujets à l'incertitude relative à la mesure. Les montants comptabilisés sont basés sur l'information disponible à la municipalité et leur jugement.

- Les montants comptabilisés au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont fondés sur le montant estimé nécessaire pour assainir le passif et dépendent des estimations de l'utilisation, de la durée de vie restante et des taux d'actualisation.
- Les montants comptabilisés pour l'amortissement ainsi que le solde d'ouverture des immobilisations corporelles sont basés sur les estimations des durées de vies utiles, des valeurs résiduelles et des taux d'évaluation.
- Les montants comptabilisés pour le régime de retraite et les autres bénéfices postérieurs à l'emploi sont basés sur les estimations de l'âge de retraite et les coûts de prestations de santé.

Par leur nature, ces estimations sont sujettes à l'incertitude relative à la mesure et l'effet sur les états financiers consolidés de changements dans ces estimations dans les périodes futures pourrait être significatif.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

3. Modifications de méthode comptable

Le 1^{er} janvier 2024, la municipalité a adopté les normes suivantes : SP 3400 *Revenus*, NOSP-8 *Éléments incorporels achetés* et SP 3160 *Partenariats public-privé* simultanément de façon prospective. L'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence sur les soldes d'ouverture.

Chapitre SP 3400 *Revenus* établi des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter les revenus, particulièrement en établissant une distinction entre les transactions qui comportent des obligations de prestation (c'est-à-dire que le payeur attend un bien ou un service de l'entité du secteur public), appelées opérations avec contrepartie, et les transactions sans obligations de prestation, appelées opérations sans contrepartie.

Note d'orientation du secteur public NOSP-8 *Éléments incorporels achetés* fournis des directives sur la comptabilisation et la présentation des éléments d'actif incorporel achetés qui sont acquis dans le cadre d'opérations avec contreparties conclues entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

Chapitre SP 3160 *Partenariats public-privé (PPP)* fourni des directives spécifiques sur la comptabilisation et la présentation relatives aux partenariats public-privé entre des entités du secteur public et du secteur privé, lorsque l'entité du secteur public acquiert des infrastructures en utilisant un partenaire du secteur privé.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La municipalité dispose d'une marge de crédit autorisée de 5 000 000 \$, garantie par un contrat de sûreté générale. En date du 31 décembre 2024, la municipalité a utilisé un montant de 0 \$ (0 \$ - 2023). Les intérêts sont calculés au taux préférentiel de l'institution financière.

5. Comptes à recevoir

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Gouvernement fédéral	1 584 843 \$	1 293 515 \$
Province de l'Ontario	1 622 178	976 274
Frais d'utilisation	1 274 775	1 050 880
Autres	<u>1 281 114</u>	<u>1 640 360</u>
	<u>5 762 910 \$</u>	<u>4 961 029 \$</u>

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

6. Comptes à payer et frais courus

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Gouvernement fédéral	173 683 \$	168 358 \$
Province de l'Ontario	4 387 144	3 274 488
Conseils scolaires	24 236	38 171
Dettes fournisseurs	4 156 783	3 070 598
Autres	2 430 211	1 711 592
Vacances à payer	<u>477 322</u>	<u>496 325</u>
	<u><u>11 649 379</u></u> \$	<u><u>8 759 532</u></u> \$

7. Revenus reportés - autres

Les revenus reportés mis de côté à des fins précises sont comme suit :

	Solde au 31 décembre 2023	Montants reçus au cours de l'année	Reconnu comme chiffre d'affaires au cours de l'année	Solde au 31 décembre 2024
Fonds sur l'infrastructure communautaire de l'Ontario	1 162 405 \$	1 123 715 \$	1 460 344 \$	825 776 \$
Subvention ontarienne d'efficacité et de modernisation	373 346	-	65 467	307 879
Fonds d'appui au développement des ressources du Nord de l'Ontario	602 166	326 184	370 711	557 639
Autres	<u>457 684</u>	<u>600 686</u>	<u>574 355</u>	<u>484 015</u>
Total des revenus reportés - autres	<u><u>2 595 601</u></u> \$	<u><u>2 050 585</u></u> \$	<u><u>2 470 877</u></u> \$	<u><u>2 175 309</u></u> \$

8. Revenus reportés - Fonds de réserve obligatoires

Une exigence du Manuel de comptabilité du secteur public de Comptables professionnels agréés du Canada est que les fonds de réserve obligatoires soient comptabilisés comme revenus reportés. Cette exigence est en place car la législation et les accords externes restreignent la façon dont ces fonds peuvent être utilisés et dans certaines circonstances, ces fonds pourraient être remboursés. Le solde des fonds de réserve obligatoires de la municipalité est résumé ci-dessous:

	Solde au 31 décembre 2023	Montants reçus au cours de l'année	Reconnu comme chiffre d'affaires au cours de l'année	Solde au 31 décembre 2024
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	<u>973 121</u> \$	<u>952 053</u> \$	<u>1 394 024</u> \$	<u><u>531 150</u></u> \$

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

9. Dette municipale

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Emprunt conditionnel, remboursable par versements égaux de 6 % des revenus bruts provenant des frais d'admission au Musée Sturgeon River House	204 818 \$	204 818 \$
Emprunt à terme, remboursable jusqu'au 6 février 2025 par versements mensuels de 7 472 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 3,45 %	568 396	637 161
Emprunt à terme, remboursable jusqu'au 28 avril 2025 par versements mensuels de 39 815 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 4,51 %, garanti par une lettre de garantie	3 503 718	3 981 497
Emprunt à terme, remboursable jusqu'au 26 mai 2025 par versements mensuels de 16 851 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 3,89 %	84 923	277 596
Emprunt à terme, remboursable jusqu'au 11 mars 2026 par versements mensuels de 13 108 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 6,04 %	588 299	707 216
Débeture, remboursable jusqu'au 4 juillet 2026 par versements semestriels de 56 752 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 2,15 %	221 035	328 057
Emprunt à terme, remboursable jusqu'au 6 février 2027 par versements mensuels de 4 252 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 3,48 %	106 262	152 707
Emprunt à terme, remboursable jusqu'au 17 août 2027 par versements mensuels de 69 158 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 5,21 %	2 030 533	2 707 700
Débeture, remboursable jusqu'au 1 ^{er} novembre 2027 par versements semestriels de 53 846 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 3,01 %	306 716	402 996
Emprunt à terme, remboursable jusqu'au 3 décembre 2029 par versements mensuels de 130 006 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 4,13 %, garanti par une lettre de garantie	7 800 375	9 360 450
Débeture, remboursable jusqu'au 15 mars 2033 par versements semestriels de 195 098 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 3,15 %	4 006 063	4 263 959

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

9. Dette municipale (suite)

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Débeture, remboursable jusqu'au 4 avril 2033 par versements semestriels de 36 704 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 3,55 %	534 566	587 581
Débeture, remboursable jusqu'au 15 mars 2052 par versements semestriels de 131 916 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 3,52 %	<u>4 624 156</u>	<u>4 722 611</u>
	<u><u>24 579 860</u></u> \$	<u><u>28 334 349</u></u> \$

Les versements de capital qui doivent être payés au cours des cinq prochains exercices sont comme suit :

2025	7 244 379 \$
2026	3 492 589
2027	2 665 895
2028	2 026 544
2029	2 042 028
Par la suite	<u>7 108 425</u>
Total	<u><u>24 579 860</u></u> \$

10. Avantages sociaux futurs à payer

La municipalité fournit certains avantages sociaux à ses employés qui nécessitent un financement dans les exercices futurs. Selon le plan de congés de maladie, les journées accumulées de congés de maladie non utilisées peuvent s'accumuler et les employés peuvent avoir droit à un paiement en espèces lorsqu'ils quittent l'emploi de la municipalité.

La municipalité offre également des prestations de retraite et de médicaments à certains employés après la retraite. Le régime de retraite est un régime à prestations déterminées. Ce régime est affecté par les taux d'intérêt, les ajustements causés par les modifications au régime, les changements d'hypothèses et l'expérience de gains et de pertes.

Le régime de retraite a été liquidé et a reçu l'approbation réglementaire le 3 juin 2024.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Congés de maladie accumulés	536 354 \$	501 546 \$
Régime de retraite et autres bénéfices postérieurs à l'emploi	<u>324 339</u>	<u>430 732</u>
	<u><u>860 693</u></u> \$	<u><u>932 278</u></u> \$

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

10. Avantages sociaux futurs à payer (suite)

La municipalité a mis en place des réserves pour atténuer l'impact futur de ces obligations. Le solde de la réserve pour congés de maladie est 192 995 \$ (173 838 \$ - 2023).

La continuité du régime de retraite et des autres bénéfices postérieurs à l'emploi se présente comme suit :

	<u>Régime de retraite</u>	<u>Autres bénéfices postérieurs à l'emploi</u>	<u>2024 Total</u>	<u>2023 Total</u>
Obligation au titre des prestations constituées, solde au début de l'exercice	4 552 232 \$	297 364 \$	4 849 596 \$	6 376 397 \$
Coût des services au titre des services rendus au cours de l'exercice	-	-	-	92 359
Pertes actuarielles (gains actuariels)	48 383	-	48 383	(1 341 175)
Intérêts sur les prestations accumulées	135 395	-	135 395	119 894
Transfert de l'obligation du régime pour la rente de rachat	(4 225 397)	-	(4 225 397)	-
Prestations versées	<u>(510 613)</u>	<u>26 975</u>	<u>(483 638)</u>	<u>(397 879)</u>
Obligation au titre des prestations constituées, solde à la fin de l'exercice	-	324 339	324 339	4 849 596
Juste valeur des actifs du régime	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>4 418 864</u>
	<u>-</u> \$	<u>324 339</u> \$	<u>324 339</u> \$	<u>430 732</u> \$

Les recouvrements au titre du régime de retraite et d'autres bénéfices postérieurs à l'emploi, d'un montant de 19 243 \$ (1 363 377 \$ - 2023), sont constatés à l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé.

Les hypothèses les plus importantes sont comme suit :

	<u>Autres bénéfices postérieurs à l'emploi</u>
Taux d'inflation anticipé	3.73 %
Taux d'actualisation du coût	2.12 %

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

11. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Solde au début l'exercice	6 158 681 \$	6 087 332 \$
Charge de désactualisation	<u>68 223</u>	<u>71 349</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>6 226 904</u> \$	<u>6 158 681</u> \$

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont comme suite:

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Sites d'enfouissement des déchets	5 511 736 \$	5 443 513 \$
Désamiantage	660 367	660 367
Fosses septiques, puits d'eau potable et puits de surveillance	20 244	20 244
Réservoirs de carburant	<u>34 557</u>	<u>34 557</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>6 226 904</u> \$	<u>6 158 681</u> \$

Sites d'enfouissement des déchets

Selon la loi environnementale, il existe une obligation pour les activités de fermeture et d'après-fermeture de sites d'enfouissement des déchets. Les éléments principaux du plan de fermeture des sites d'enfouissement des déchets sont le recouvrement final et la mise en œuvre d'un plan de gestion du drainage. Les activités d'après-fermeture comprennent l'entretien du recouvrement final, l'installation de puits de surveillance, la surveillance de l'eau souterraine, les inspections et les rapports annuels.

Le passif encouru est basé sur des estimations et des hypothèses concernant des événements se prolongeant sur une période étendue en utilisant la meilleure information disponible à la direction. Des événements futurs peuvent provoquer des changements significatifs au total des dépenses estimées, à la capacité utilisée ou au total de la capacité ainsi qu'au passif estimé, et sera reconnu d'une manière prospective, comme un changement d'estimation, le cas échéant. Les études les plus récentes sur la capacité de traitement des déchets ont été réalisées dans des rapports datés de 2018 à 2023.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

11. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

La municipalité opère les sites d'enfouissement des déchets suivants :

	Durée résiduelle estimative	Capacité restante estimative	Activités d'après- fermeture	Taux d'inflation	Taux d'actualisation
2024					
Lac clair	65% (26 138 m ³)	28 ans	25 ans	3,58%	2,24%
Caldwell	9% (9 310 m ³)	4 ans	25 ans	3,58%	2,24%
Kipling	82% (16 499 m ³)	40 ans	25 ans	3,58%	2,24%
Badgerow	70% (13 929 m ³)	40 ans	25 ans	3,58%	2,24%
River Valley	57% (22 868 m ³)	40 ans	25 ans	3,58%	2,24%
Lavigne	36% (14 392 m ³)	11 ans	25 ans	3,58%	2,24%
Sturgeon Falls	-% (- m ³)	- ans	25 ans	3,58%	2,24%
2023					
Lac clair	68% (27 069 m ³)	29 ans	25 ans	3,58%	2,24%
Caldwell	11% (11 595 m ³)	5 ans	25 ans	3,58%	2,24%
Kipling	83% (16 560 m ³)	41 ans	25 ans	3,58%	2,24%
Badgerow	70% (14 047 m ³)	41 ans	25 ans	3,58%	2,24%
River Valley	59% (23 434 m ³)	41 ans	25 ans	3,58%	2,24%
Lavigne	39% (15 696 m ³)	12 ans	25 ans	3,58%	2,24%
Sturgeon Falls	-% (- m ³)	- ans	25 ans	3,58%	2,24%

Désamiantage

La municipalité possède des bâtiments qui contiennent de l'amiante et, par conséquent, elle est juridiquement tenue d'effectuer des activités de réduction lors de la rénovation ou de la démolition de ces actifs. Les activités de réduction comprennent la manipulation et l'élimination de l'amiante de la manière prescrite lorsqu'il est perturbé. Le moment des soins d'après-fermeture ne peut pas encore être raisonnablement estimé, de sorte qu'aucune actualisation n'a été appliquée au passif.

Réservoirs de carburant, fosses septiques, puits d'eau potable et puits de surveillance

La municipalité possède des réservoirs de carburant, de fosses septiques, de puits d'eau potable et de puits de surveillance, ce qui représente un danger pour l'environnement et suite de leur enlèvement et de leur déclassement et il existe des obligations juridiques concernant la manière dont ils doivent être enlevés. Le moment des soins d'après-fermeture ne peut pas encore être raisonnablement estimé, de sorte qu'aucune actualisation n'a été appliquée au passif.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2024

12. Immobilisations corporelles

	<u>Coût</u>				<u>Amortissement cumulé</u>				<u>Valeur nette comptable</u>		
	<u>Solde au début de l'exercice</u>	<u>Acquisitions</u>	<u>Dispositions</u>	<u>Transferts</u>	<u>Solde à la fin de l'exercice</u>	<u>Solde au début de l'exercice</u>	<u>Amortissement</u>	<u>Dispositions</u>	<u>Solde à la fin de l'exercice</u>	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Terrain	9 027 738 \$	152 160 \$	(4 293) \$	- \$	9 175 605 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	9 175 605 \$	9 027 738 \$
Améliorations de terrain	12 578 408	229 949	-	-	12 808 357	9 211 686	351 558	-	9 563 244	3 245 113	3 366 722
Routes et ponts	87 244 631	3 409 477	(992 124)	1 016 928	90 678 912	60 172 967	1 819 287	(992 124)	61 000 130	29 678 782	27 071 664
Immeubles	61 117 729	1 712 825	-	2 638 972	65 469 526	23 453 778	1 382 881	-	24 836 659	40 632 867	37 663 951
Machines et équipements	35 089 680	1 803 852	(2 700)	-	36 890 832	16 689 834	1 636 607	(163 026)	18 163 415	18 727 417	18 399 846
Véhicules	15 842 782	473 781	(1 762 478)	-	14 554 085	10 821 579	782 254	(1 565 211)	10 038 622	4 515 463	5 021 203
Systèmes des eaux et des égouts	75 362 343	2 945 797	(117 365)	1 150 704	79 341 479	31 318 458	1 034 851	(117 365)	32 235 944	47 105 535	44 043 885
Fournitures et meubles	2 373 461	86 727	(3 432)	-	2 456 756	1 403 901	108 981	(2 817)	1 510 065	946 691	969 560
Matériel et logiciels	1 407 207	92 055	(6 181)	-	1 493 081	1 183 176	107 823	(6 181)	1 284 818	208 263	224 031
Immobilisations en construction	<u>6 814 915</u>	<u>748 259</u>	<u>-</u>	<u>(4 806 604)</u>	<u>2 756 570</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2 756 570</u>	<u>6 814 915</u>
	<u>306 858 894 \$</u>	<u>11 654 882 \$</u>	<u>(2 888 573) \$</u>	<u>- \$</u>	<u>315 625 203 \$</u>	<u>154 255 379 \$</u>	<u>7 224 242 \$</u>	<u>(2 846 724) \$</u>	<u>158 632 897 \$</u>	<u>156 992 306 \$</u>	<u>152 603 515 \$</u>

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

13. Excédent accumulé

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Excédent		
Investi en immobilisations corporelles	156 992 306 \$	152 603 515 \$
Général	5 014 952	6 476 787
Foyer pour personnes âgées du Nipissing Ouest	2 051 655	1 332 396
Les Services environnementaux du Nipissing Ouest	693 934	378 196
Distribution d'énergie électrique du Nipissing Ouest ltée	10	10
Production d'énergie électrique du Nipissing Ouest ltée	(2 163 516)	(2 698 006)
Non financés		
Avantages sociaux futurs à payer	(860 693)	(932 278)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(6 226 904)	(6 158 681)
Dette municipale	(24 579 860)	(28 334 349)
Total de l'excédent	<u>130 921 884</u>	<u>122 667 590</u>
Réserves		
Réserves pour fins spécifiques		
Acquisition d'immobilisations corporelles	2 028 488	2 612 813
Congés de maladie	192 995	173 838
Fonds de roulement	5 610 598	4 056 134
Services récréatifs	305 584	174 644
Services de protection	439 113	523 233
Services environnementaux	2 275 629	2 016 413
Services de bibliothèque	350 470	396 923
Services de santé	1 638 053	1 244 713
Total des réserves	<u>12 840 930</u>	<u>11 198 711</u>
Excédent accumulé	<u>143 762 814 \$</u>	<u>133 866 301 \$</u>

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

14. Engagements

La municipalité a conclu divers contrats au cours de l'année, notamment un aréna et des améliorations aux infrastructures existantes pour un total d'environ 3 609 648 \$. Au 31 décembre 2024, il restait approximativement 3 113 892 \$ de travaux à effectuer et de coûts à encourir sur ces contrats.

La municipalité a conclu une entente de trois ans avec la Police provinciale de l'Ontario, du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025, pour l'approvisionnement de services de police. L'engagement minimum pour les services de police est de 3 403 850 \$ par année.

La municipalité a conclu une entente de cinq ans avec North Bay and District Humane Society, du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027, pour l'approvisionnement de services de contrôle des animaux. L'engagement minimum pour les services de contrôle des animaux est de 96 146 \$ par année.

La municipalité a conclu une entente de sept ans avec Fowler Construction Compagnie, du 1er octobre 2022 au 30 avril 2029, pour l'approvisionnement de services de déneigement et de déglçage. L'engagement minimum pour les services de déneigement et de déglçage est de 147 563 \$ par année.

15. Éventualités

Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario

Selon les conditions d'une entente entre la municipalité et la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario, la municipalité a obtenu un prêt de 811 950 \$ et s'est engagée à augmenter les visites annuelles au musée à 20 000 personnes ainsi que les revenus annuels du musée à un montant minimum de 230 000 \$ par le 31 décembre 2001. La Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario devait déterminer si la municipalité avait fait des efforts raisonnables pour augmenter les visites et les revenus annuels aux niveaux requis par l'entente. Si cette détermination est positive, la Société renoncera à cette dette. Si la détermination est négative, la municipalité aurait à payer les intérêts sur cette dette au taux préférentiel de la Banque Royale du Canada majoré de 2 %, et le prêt deviendrait remboursable. Au 31 décembre 2024, la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario n'avait pas rendu sa décision.

Poursuites judiciaires

La municipalité est impliquée dans certaines poursuites judiciaires et des litiges. Il est impossible actuellement de déterminer les résultats de ces poursuites. Tout montant accordé, le cas échéant, de ces poursuites juridiques et des litiges sera comptabilisé dans les périodes au cours desquelles ils sont résolus.

Le conseil municipal est d'avis qu'il est peu probable qu'un montant soit accordé au-dessus de la couverture d'assurance ou autrement, serait significatif par rapport à la situation financière consolidée de la municipalité.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

16. Fonctionnement des conseils scolaires

Suite à la note 1(a)(iv), l'imposition, les autres revenus et les réquisitions, des conseils scolaires sont composés des éléments suivants :

	<u>2024</u>		<u>2023</u>	
Imposition	<u>3 295 928</u>	\$	<u>3 262 969</u>	\$
Total des montants reçus ou à recevoir	3 295 928		3 262 969	
Réquisitions	<u>3 295 928</u>		<u>3 262 969</u>	
	<u><u>-</u></u>	\$	<u><u>-</u></u>	\$

17. Contributions aux conseils locaux mixtes non consolidées

Suite à la note 1(a)(iii), les contributions suivantes ont été faites par la municipalité à ces conseils :

	<u>2024</u>		<u>2023</u>	
Conseil d'administration des services sociaux du district de Nipissing	<u>3 608 468</u>	\$	<u>3 467 087</u>	\$
Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound	<u>461 363</u>		<u>447 915</u>	
	<u><u>4 069 831</u></u>	\$	<u><u>3 915 002</u></u>	\$

18. Fonds d'entretien des cimetières

Les fonds d'entretien des cimetières administrés par la municipalité au montant de 190 121 \$ (181 116 \$ - 2023) ne sont pas inclus à l'état consolidé de la situation financière. De plus, leurs opérations ne sont pas incluses dans l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé.

19. Régimes de retraite

La municipalité verse des contributions au régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS), ce qui est un régime à employeurs multiples, au nom de tous les employés permanents, à temps plein et les membres à temps partiel de son personnel qui sont admissibles. Le régime est un régime à prestations déterminées prévoyant le montant des rentes de retraite que les employés recevront en fonction de la durée de service et des salaires. Le conseil d'administration de la Société d'administration d'OMERS, qui représente les participants et les employeurs, est responsable pour superviser l'administration du régime de retraite, qui inclut l'investissement des actifs et l'administration des prestations. OMERS fournit des services à plus de 640 000 membres actifs et retraités et environ 1 000 employeurs.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

19. Régimes de retraite (suite)

Chaque exercice, un actuaire indépendant évalue la capitalisation du Régime de retraite principal d'OMERS (le « régime ») en comparant la valeur actuarielle de l'actif placé à la valeur estimative actualisée de toutes prestations de retraite accumulées par les participants à ce jour. Au 31 décembre 2024, l'obligation estimative au titre des prestations de retraite de tous les participants au régime se chiffrait à 140 766 \$ millions de dollars (134 574 \$ millions de dollars - 2023). Au 31 décembre 2024, la valeur actuarielle de l'actif net du régime était de 137 853 \$ millions de dollars (130 372 \$ millions de dollars - 2023), ce qui indique un déficit actuariel de 2 913 \$ millions de dollars (4 202 \$ millions de dollars - 2023). Le régime est un régime de retraite à employeurs multiples, et par conséquent, les surplus et les déficits sont la responsabilité jointe des organisations municipales de l'Ontario et de leurs employées. Par contre, la municipalité n'a comptabilisé aucune portion du surplus ou du déficit d'OMERS.

Le montant versé par la municipalité à OMERS pour les services courants en 2024 était de 1 598 703 \$ (1 496 358 \$ - 2023). Ce montant est inclus comme dépense à l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé.

Au 1er janvier 2024, le maximum des gains admissibles a augmenté de 66 600 \$ en 2023 à 68 500 \$. Les contributions sont calculées à un taux de 9,0% (9,0% - 2023) du montant jusqu'au maximum des gains admissibles de retraite indiqués ci-dessus et à un taux de 14,6% (14,6% - 2023) du montant dépassant le maximum des gains admissibles de retraite.

20. Instruments financiers

Risques découlant des instruments financiers et gestion du risque

La municipalité est exposée à toute une gamme de risques financiers, notamment risque de crédit, risque de liquidité et risque du marché.

Il n'y a eu aucun changement par rapport à l'année précédente dans l'exposition au risque ou dans les politiques, procédures et méthodes utilisées pour mesurer le risque.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de pertes découlant du manquement d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles. La municipalité est exposée au risque de crédit dans la mesure où les comptes à recevoir ne sont pas recouverts en temps opportun. Les actifs financiers de la municipalité constituent la trésorerie et équivalents de trésorerie, les taxes à recevoir et les comptes à recevoir sont exposés au risque de crédit. Les valeurs comptables des actifs financiers figurant dans l'état consolidé de la situation financière représentent le risque de crédit maximal de la municipalité à la date de l'état consolidé de la situation financière. La municipalité ne croit pas être exposée à un risque de crédit important.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

20. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la municipalité ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations financières à leur échéance. Les passifs financiers de la municipalité comprennent les comptes à payer et frais courus et la dette municipale. La municipalité maintient des ressources suffisantes pour respecter ses obligations. La municipalité ne croit pas être exposée à un risque de liquidité important.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de variations de la juste valeur des instruments financiers résultant des fluctuations du marché. La municipalité est exposée au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix dans la mesure où la juste valeur d'un instrument financier fluctuera en raison de facteurs de marché. Les instruments financiers de la municipalité constituent la trésorerie et équivalents de trésorerie, les taxes à recevoir et les comptes à recevoir, les comptes à payer et frais courus et la dette municipale sont exposés au risque de marché. La municipalité ne croit pas être exposée à un risque de marché important.

21. Montants budgétés

Les montants prévus au budget sont présentés aux fins de comparaison et ont été tirés à partir du budget approuvé par le conseil. Le budget approuvé par le conseil est basé sur un modèle pour contrôler les coûts départementaux. Compte tenu des différences entre le modèle et les normes comptables canadiennes pour le secteur public prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public, les montants prévus au budget ont été présentés et ajustés pour se conformer aux normes comptables utilisés dans la préparation des états financiers consolidés. Les montants prévus au budget ne sont pas audités.

	<u>2024</u>		<u>2023</u>	
Budget règlement municipal excédent de l'exercice	-	\$	-	\$
Ajouts: Acquisition d'immobilisations corporelles	15 571 361		9 753 199	
Remboursement de la dette municipale	3 787 406		3 731 895	
Moins: Amortissement d'immobilisations corporelles	(7 222 797)		(8 178 414)	
Contributions des réserves	(4 260 812)		(615 553)	
Excédent budgétaire selon l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé	<u>7 875 158</u>	\$	<u>4 691 127</u>	\$

22. Chiffres comparatifs

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée pour se conformer à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

23. Informations sectorielles

	Administration générale	Services de protection	Services de transports	Services environnementaux	Services de santé	Services sociaux et de la famille	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	2024 Total
Revenus									
Imposition nette	2 824 343 \$	5 333 770 \$	6 712 807 \$	51 949 \$	393 004 \$	2 791 018 \$	4 309 081 \$	781 646 \$	23 197 618 \$
Frais d'utilisation	18 096	80 551	125 955	13 999 160	28 798	3 233 105	588 084	123 556	18 197 305
Subventions et transferts des gouvernements - provinciaux	792 714	1 638 938	1 884 096	14 581	110 305	11 515 715	1 262 436	232 542	17 451 327
Subventions et transferts des gouvernements - fédéraux	-	-	-	-	-	14 597	24 548	-	39 145
Autres	770 292	630 877	116 661	139 700	12 911	642 571	1 475 321	527 047	4 315 380
Total des revenus	<u>4 405 445</u>	<u>7 684 136</u>	<u>8 839 519</u>	<u>14 205 390</u>	<u>545 018</u>	<u>18 197 006</u>	<u>7 659 470</u>	<u>1 664 791</u>	<u>63 200 775</u>
Dépenses									
Salaires et avantages sociaux	1 967 223	1 788 235	2 241 922	3 555 387	5 818	11 146 390	2 883 846	666 329	24 255 150
Matériaux, services contractuels, loyers et frais financiers	1 438 845	4 374 573	4 026 846	5 026 908	41 639	3 950 670	2 508 586	343 256	21 711 323
Transferts au public et autres gouvernements	-	-	-	574 247	461 363	3 608 468	-	-	4 644 078
Amortissement des immobilisations corporelles	249 676	455 626	2 435 491	3 094 302	774	311 560	672 865	3 948	7 224 242
Intérêts sur dette municipale	6 481	297 677	-	700 822	-	-	57 283	-	1 062 263
Total des dépenses	<u>3 662 225</u>	<u>6 916 111</u>	<u>8 704 259</u>	<u>12 951 666</u>	<u>509 594</u>	<u>19 017 088</u>	<u>6 122 580</u>	<u>1 013 533</u>	<u>58 897 056</u>
Excédent (déficit) de l'exercice avant autres éléments	743 220	768 025	135 260	1 253 724	35 424	(820 082)	1 536 890	651 258	4 303 719
Autres éléments									
Subventions et transferts des gouvernements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles - provinciaux	-	-	3 603 207	-	-	-	-	-	3 603 207
Subventions et transferts des gouvernements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles - fédéraux	-	-	1 394 024	595 563	-	-	-	-	1 989 587
Excédent (déficit) de l'exercice	<u>743 220 \$</u>	<u>768 025 \$</u>	<u>5 132 491 \$</u>	<u>1 849 287 \$</u>	<u>35 424 \$</u>	<u>(820 082) \$</u>	<u>1 536 890 \$</u>	<u>651 258 \$</u>	<u>9 896 513 \$</u>

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024

23. Informations sectorielles (suite)

	Administration générale	Services de protection	Services de transports	Services environnementaux	Services de santé	Services sociaux et de la famille	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	2023 Total
Revenus									
Imposition nette	2 590 653 \$	4 974 579 \$	6 692 081 \$	- \$	381 222 \$	2 652 126 \$	4 191 048 \$	648 893 \$	22 130 602 \$
Frais d'utilisation	14 037	71 159	140 490	13 605 136	37 158	3 093 444	521 879	118 924	17 602 227
Subventions et transferts des gouvernements - provinciaux	762 448	1 464 056	1 969 529	-	112 196	9 327 730	1 286 454	190 974	15 113 387
Subventions et transferts des gouvernements - fédéraux	-	-	-	-	-	23 032	9 170	-	32 202
Autres	1 380 244	648 807	108 956	46 335	11 013	526 713	1 312 741	356 981	4 391 790
Total des revenus	<u>4 747 382</u>	<u>7 158 601</u>	<u>8 911 056</u>	<u>13 651 471</u>	<u>541 589</u>	<u>15 623 045</u>	<u>7 321 292</u>	<u>1 315 772</u>	<u>59 270 208</u>
Dépenses									
Salaires et avantages sociaux	1 899 993	1 638 882	2 237 399	2 335 745	7 823	10 249 088	2 717 165	623 676	21 709 771
Matériaux, services contractuels, loyers et frais financiers	1 250 801	4 122 728	4 185 062	4 457 722	42 772	3 269 580	2 204 617	224 127	19 757 409
Transferts au public et autres gouvernements	-	-	-	430 649	447 915	3 467 087	-	-	4 345 651
Amortissement des immobilisations corporelles	237 170	451 771	2 351 794	3 898 423	1 325	298 855	936 090	2 986	8 178 414
Intérêts sur dette municipale	8 745	308 989	-	859 803	-	-	65 882	-	1 243 419
Total des dépenses	<u>3 396 709</u>	<u>6 522 370</u>	<u>8 774 255</u>	<u>11 982 342</u>	<u>499 835</u>	<u>17 284 610</u>	<u>5 923 754</u>	<u>850 789</u>	<u>55 234 664</u>
Excédent (déficit) de l'exercice avant autres éléments	1 350 673	636 231	136 801	1 669 129	41 754	(1 661 565)	1 397 538	464 983	4 035 544
Autres éléments									
Subventions et transferts des gouvernements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles - provinciaux	-	-	1 269 838	184 297	-	-	536 395	-	1 990 530
Subventions et transferts des gouvernements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles - fédéraux	-	-	645 179	221 156	-	-	145 578	-	1 011 913
Excédent (déficit) de l'exercice	<u>1 350 673 \$</u>	<u>636 231 \$</u>	<u>2 051 818 \$</u>	<u>2 074 582 \$</u>	<u>41 754 \$</u>	<u>(1 661 565) \$</u>	<u>2 079 511 \$</u>	<u>464 983 \$</u>	<u>7 037 987 \$</u>

Baker Tilly SNT LLP / s.r.l.

1850 Bond, Unit / Unité A

North Bay, ON, Canada P1B 4V6

T: +1 705.494.9336

F: +1 705.494.8783

www.bakertilly.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil, résidents et contribuables de la Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds d'entretien des cimetières de la Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024, et l'état de la continuité pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du fonds d'entretien des cimetières de la Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

ACCOUNTING • TAX • ADVISORY

Baker Tilly SNT LLP is a member of Baker Tilly Canada Cooperative, which is a member of the global network of Baker Tilly International Limited. All members of Baker Tilly Canada Cooperative and Baker Tilly International Limited are separate and independent legal entities.

COMPTABILITÉ • FISCALITÉ • SERVICES-CONSEILS

Baker Tilly SNT s.r.l. est membre de la Coopérative Baker Tilly Canada, qui fait partie du réseau mondial Baker Tilly International Limited. Les membres de la Coopérative Baker Tilly Canada et de Baker Tilly International Limited sont tous des entités juridiques distinctes et indépendantes.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes canadiennes d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

North Bay, Ontario
Le 3 juin 2025

Baker Tilly SNT s.r.l.

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS,
EXPERTS-COMPTABLES AUTORISÉS

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest
Fonds d'entretien des cimetières - État de la continuité
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Solde au début de l'exercice	181 116 \$	172 686 \$
Ventes de lots et installations de repères	<u>9 005</u>	<u>8 430</u>
	190 121	181 116
Dépenses	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>190 121 \$</u>	<u>181 116 \$</u>

La note afférente fait partie intégrante des états financiers.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest
Fonds d'entretien des cimetières - État de la situation financière
31 décembre 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Actif financier		
Encaisse et dépôts à terme	599 775 \$	547 276 \$
Passif		
Compte à payer à la Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest	<u>(409 654)</u>	<u>(366 160)</u>
Actif financier net	190 121	181 116
Actifs non financiers	<u>-</u>	<u>-</u>
Excédent accumulé	<u><u>190 121</u></u> \$	<u><u>181 116</u></u> \$

La note afférente fait partie intégrante des états financiers.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest
Fonds d'entretien des cimetières - Note afférente aux états financiers
31 décembre 2024

1. Conventions comptables

Principes de comptabilité

Les recettes en capital et les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Les dépenses sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse à l'exception des dépenses administratives et en immobilisations qui sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, les dépenses sont constatées à mesure qu'elles sont engagées et qu'elles peuvent être mesurées à la suite de la réception des biens ou des services à la création d'une obligation légale de payer.